

COMMISSION FLUVIALE

Soutien de TLF au projet de Canal Seine-Nord Europe

Le constat a été fait d'une perte d'activité suite à une perte d'image des ports français. Le SNE offre, contrairement à l'idée reçue, aux ports français et particulièrement au Port du Havre la possibilité de se remettre réellement en question et de se réorienter complètement.

Projet structurant et multimodal avec la création de 4 plateformes tri-modales (route, fer, voie d'eau) particulièrement intéressant pour nos entreprises adhérentes (prestataires de services et organisateurs de transport + activités pour les prestataires logistiques),

Le projet permettra la massification des flux et le développement du transport fluvial de marchandises sur un axe Nord-Sud (le plus pertinent en termes de flux) aussi bien pour l'import, que l'export ou au niveau régional : les filières concernent l'agro-alimentaire (céréales, oléagineux), les bio-carburants, les granulats, les containers, les colis lourds, les terres polluées (déchets), la sidérurgie, l'automobile etc...

Nos adhérents travaillent avec tous les ports maritimes du Nord de la France sachant que Rouen est davantage spécialisé dans les céréales, Le Havre dans les conteneurs et les colis lourds, et Dunkerque dans les céréales et la sidérurgie.

Nous attendons des accès adaptés à tous les modes de transport, des équipements adéquats et adaptés aux spécificités de chacune des plateformes, et fonction du potentiel industriel présent ou susceptible de s'installer.

Nous envisageons le développement d'équipements de manutention (chargement/déchargement) pour les différents moyens de transport utilisés, l'utilisation de véhicules pour le pré et post-acheminement, ainsi que le développement de zones de stockage.

Les usines ne s'installeront pas au milieu de nulle part mais sur des terminaux tri-modaux leur permettant un approvisionnement massifié des matières premières par le fluvial et d'un réseau diversifié pour leurs produits finis

La question relative au coût des péages est fondamentale pour les métiers que nous représentons au sein de la voie d'eau (commissionnaire de transport, courtier de fret et opérateur de terminal fluvial).

Car si le montant des péages à prélever est trop élevé, nous n'aurons pas de marge de manœuvre pour attirer de nouveaux marchés et risquons même d'en perdre par manque de compétitivité. Il faut impérativement une concertation plus étroite avec toutes les filières concernées et avec le gestionnaire de réseau pour trouver un consensus équitable.

Le fluvial a vu sa croissance augmenter de +10 % par an depuis 15 ans. Cette croissance va forcément stagner puis s'inverser si les infrastructures programmées (canal SNE, Liaison Bray-Nogent, projet MAGEO) ne sont pas réalisées. Pourtant le fluvial participe pleinement au développement économique et social des territoires. Il crée de la valeur ajoutée et de l'emploi en implantant des terminaux, des entrepôts et des fonctions logistiques. Il maintient sans aucun doute le tissu industriel. Il offre naturellement une certaine maîtrise de la pollution et de la congestion routière.

Octobre 2012

Jérôme Douy
Directeur Délégué
conseil de métiers
Multimodal
et Supply Chain
01 53 68 40 81



UNION DES ENTREPRISES
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE

